



VENDEUIL  
Bulletin Municipal  
n° 06 - 2010  
14 SEPTEMBRE 2010

° ° °

**Présidence : Alex LESBROS, Maire**

**Etaient présents :** Maryline DELOT, Martial MARLIERE, Pascal MAERTENS, Frédéric BAILLY, Philippe BENOIT, Nicole BOURGAUX, André DA FONSECA, Pascal DEGRANDE, Eric DRAN, Sylvain DUPLOUY, David HINZ, Françoise MINET, Vincent NETTELET, Marie-Jeanne PELLETIER

**Absent excusé :** /

**Assistait également :** Céline DELIMAUGES

° ° °

**PROJET D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX « AVENUE PAUL CARETTE » :**

Un projet a été élaboré avec les services de l'USEDA, afin de prévoir la réalisation de l'enfouissement des réseaux électrique, éclairage public et téléphonique « Avenue Paul Carette » (de la rue Jean racine au n° 27 soit environ 400 mètres), pour un coût total de travaux s'élevant à 214 132,98 € HT. Le montant de la contribution financière restant à la charge de la commune après déduction des différentes participations (USEDA, France Telecom) s'élève à 63 777,25 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de programmer ce projet pour des travaux prévus en 2012

**ENTRETIEN DES ESPACES VERTS :**

La tondeuse de la commune est en réparation. Afin de permettre un meilleur roulement dans les tontes, la municipalité étudie l'achat d'une seconde tondeuse.

**CHEMINS COMMUNAUX** : Les membres de la commission voirie ont demandé à la CCVO l'entretien du chemin menant au Château d'eau, le pourtour de l'étang et divers chemins.

**TRAVAUX A L'ECOLE** : Durant l'été, le service travaux bâtiment de la CCVO a réalisé la réfection de la classe maternelle de Mme DUCAUROY (murs, sol et abaissement du plafond).

**CENTRE AERE** : La municipalité se félicite de la participation toujours plus importante des enfants de notre village au centre aéré de Moy de l'Aisne. Cette année 28 enfants ont profité du centre de loisirs pour une participation communale de 1.865 euros.

ooo

**INSCRIPTION SUR LES LISTES DE RECENSEMENT MILITAIRE :**

Les jeunes gens nés en juillet, août ou septembre 1994 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie. Se munir d'une pièce d'identité.

ooo

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES** : Les nouveaux Vendeuillois sont invités à s'inscrire sur les listes électorales de la commune. Les inscriptions ont lieu au secrétariat de mairie du 1er septembre au 31 décembre. Se munir d'une pièce d'identité.

ooo

**HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE** : Tel : 03.23.07.82.47

MARDI	JEUDI	VENDREDI
16h à 18h	16h à 19h30	16h à 18h

ooo

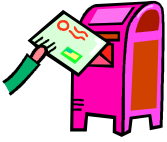
**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MOY DE L' AISNE**

**du 15 mars 2010 au 16 octobre 2010 inclus**

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
15h à 19h	10h à 12h	15h à 19h	10h à 12h	10h à 12h 16h à 18h

**Rappel** : La remorque de la commune est mise à la disposition des habitants au tarif de 30 € par voyage à la déchetterie.

ooo



**LA POSTE** : De nombreuses personnes se plaignent du fait que Mme Dominique DRAN ne puisse plus « officialiser » leurs remises de chèques sur leur ccp. Ceci n'est pas de la faute de Mme DRAN mais une nouvelle directive de « la banque postale ». En revanche, rien de plus simple, plus rapide, plus économique (puisque enveloppe T sans affranchissement) que de déposer vos chèques en utilisant les enveloppes T fournies au guichet. Cet acheminement est bien sûr très efficace et extrêmement rapide. Attention cependant à bien apposer votre n° de compte au dos du chèque. La municipalité a toutefois fait la demande d'un composteur pour ces remises de chèques. Dans cette attente, n'oubliez

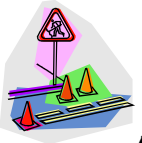


pas de fréquenter votre petit bureau de « banque postale ».

**TERRAIN DE CAMPING** : Une rumeur circule dans le village et le mieux est de stopper cette rumeur par ces quelques mots : Le terrain de camping, toujours propriété de la commune de Vendeuil n'est pas à vendre. Il est loué par bail à Mme BOUDJEMA.



**FRITERIE** : Annoncée depuis un bon moment, la friterie de M. Joffrey VERDIERE sera installée sur la place de l'appel du 18 juin 1940 dès le 5 octobre prochain. Celui-ci s'installera un mardi sur deux en alternance avec le pizzaiolo habituel.



**ATTENTION TRAVAUX** : Le pont de Brissay-Choigny va être coupé à la circulation pendant une période annoncée du 27 septembre au 19 novembre 2010.



**OPERATION « BRIOCHES »** : Comme tous les ans la municipalité a décidé de participer à l'opération « brioches ». Celle-ci se déroulera le samedi 09 octobre 2010. Merci de votre accueil et de votre générosité.



**VITESSE DANS LE VILLAGE** : Certains automobilistes se croient sur un circuit mais circulent pourtant bien dans un village. La vitesse autorisée est de 50 kilomètres/heure. Pour les « freins à main » il existe des circuits adaptés ... D'autre part, de nombreux automobilistes oublient trop souvent les bases du code de la route ... En l'absence de marquage au sol ou de panneau, la rue reste « priorité à droite ». Aux abords du terrain de football, avant et après le pont, les voies restent des « priorités à droite », elles ne sont pas les seules dans le village mais il semble indispensable de le rappeler.



**SAPIN DE LA PLACE DU 18 JUIN 1940** : Nous approchons de la fin de l'année ... la municipalité est à la recherche du futur sapin qui aura l'honneur de trôner sur la place du 18 juin 1940 dès cet hiver. Merci de contacter le secrétariat.



**PEINTRES « AMATEURS »** : La municipalité ne peut que déplorer le ou les peintres « amateurs » qui « bombent » sur la voie publique. Dégradation bien inutile. Même l'arrêt de car a été touché. Une enquête est en cours pour trouver le ou les coupables. Si celui-ci (ou ceux-ci) sont découverts, la municipalité se chargera de le ou les faire nettoyer.

ooo

## **PROCHAINES MANIFESTATIONS**

- 25 septembre** « Journée détente » de l'association de pêche  
**02 octobre** Concours de pêche organisé par l'association de pêche  
**31 octobre** « Repas spaghettis » organisé par le Football Club

C'est simple ... Rapide et efficace !!!  
**Autres services non déductibles des impôts :**

- Un seul numéro : **03.23.07.18.18**  
 pour tous travaux, peinture, tapisserie, maçonnerie  
 et tous autres services  
 - déménagement, entretien des locaux  
 - missions auprès des mutuelles